

et ce décret est éternel comme le premier. Ce 22^e v. du 3^e chapitre de la Genèse ne serait donc qu'une amplification du v 15^e; car si ce dernier promet un Rédempteur, l'autre insinue les conditions de son existence. Et Adam n'en comprendra toute l'étendue que par l'expérience des biens et des maux dont son exil sera semé, y comprise la mort, par celle d'Abel tué par son frère.

C'est ainsi que l'infinie miséricorde a fourni à nos premiers parents un moyen de se pénétrer peu à peu, en avançant dans la vie, des mystères d'humiliation et de souffrances auxquels serait soumis le Verbe Incarné, par suite de leur désobéissance. Quel aiguillon pour les porter toujours davantage à l'amour du Dieu Rédempteur!

Je crois avoir suffisamment répondu aux erreurs contenues dans quatre des propositions citées, erreurs dont M. Dansereau n'a peut-être pas saisi toute la portée, je veux bien le croire. Comme bien d'autres, il n'a probablement pas eu un directeur éclairé pour lui indiquer les auteurs à étudier; c'est un malheur auquel il pourrait encore remédier, avec un peu de bonne volonté. Je le lui souhaite cordialement.

Il reste la troisième proposition où M. Dansereau semble nier la création de la matière, et n'admettre que l'arrangement, la distribution, l'organisation d'une matière préexistante, éternelle. Comme il manque un mot à la fin de la phrase, elle n'est pas très-claire; cependant il ne paraît pas que l'expression absente puisse en changer le sens.

Si c'est bien là ce qu'il a entendu dire, il est clair qu'il pèche contre la foi et contre la saine raison.

D'abord contre la foi puisqu'il contredit le Symbole des Apôtres ainsi conçu : Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre; et le Symbole de Nicée, que l'Eglise chante tous les dimanches, ajoute : *des choses visibles et invisibles*, c'est-à-dire *de tout ce qui n'est pas Dieu*. Avant la création, dit le catéchisme, il n'y avait rien que Dieu. Tout catholique sait cela comme son *Pater*.

Ensuite, contre la saine raison. Pour un prétendu philosophe, il devrait savoir que ce qui est éternel est immuable, et qu'en conséquence Dieu lui-même n'aurait pu arranger, modeler, régir une matière essentiellement existante. Je n'appuierai pas là-dessus davantage, tant cette notion est évidente pour quiconque sait raisonner.

Ainsi, M. Dansereau pourra peut-être se faire admirer par ceux qui veulent absolument battre en brèche l'enseignement de l'Eglise; mais il n'aura aucun crédit auprès des catholiques sincères et tant soit peu éclairés.

(P. P.)

P. S. — Depuis que ce qui précède est écrit, *La Croix* (20 novembre) a apporté une partie des explications de M. Dansereau, publiées dans *La Presse* du 17. Moi-même je n'ai pas cru ce monsieur capable de commettre sciemment les erreurs que je lui reproche. Mais, qu'il l'ait voulu ou non, c'est tout un malheur, et il fallait mettre les chrétiens en garde contre elles. C'est ce que j'ai fait, tout en tenant compte de la bonne foi probable de l'auteur.

J'ajouterai que, selon moi, les explications ne suffisent pas; c'est une réhabilitation qu'il faudrait. Du moment qu'un catholique est convaincu d'avoir proféré des doctrines contraires à celles enseignées par l'Eglise, à quoi servent